

Boulebane au cours du 19^{ème} siècle ont parfois trouvé le *tata* en bon état ou au contraire en piteux état au lendemain d'une attaque contre la ville. À cet effet, la dernière attaque menée par Mamadou Lamine Dramé en février 1886 fut fatale, et la ville fut entièrement détruite et abandonnée depuis lors. L'étendue du site et la présence de nombreux artefacts à sa surface indiquent bien que Boulebane avait une grande population. Il serait intéressant de retrouver les limites de la ville et de sa muraille, afin d'étudier l'évolution de cette résidence royale. Il serait également intéressant de fouiller pour retrouver toute la fondation de la structure présentée comme étant la case principale afin de déterminer la fonction réelle de cette structure, l'architecture de cette dernière étant différente de celle de la muraille.

6.4. Samba Yaye

6.4.1. Localisation du site

Samba Yaye (long. -12,20056; lat. 14,00778) est un village situé entre les villages de Toumboura au sud et de Missira

au nord. Il est positionné en bordure de la rivière Falémé, sur la rive gauche. En face de ce village, sur la rive droite, s'étend un vaste site au sein duquel se trouve la ruine du *tata* de Samba Yaye. Le site a été enregistré sous le code FAL14-040 lors des prospections faites en 2014 par l'équipe APA (Loukou 2018 : annexe XI). Le *tata* se situe sur une éminence qui surplombe la rivière, près d'un banc rocheux qui barre la rivière et qui permet la traversée à gué pendant la saison des basses eaux. Le site possède une abondante végétation principalement constituée d'arbustes épineux, de baobabs et d'herbes saisonnières. Bien que le site soit inhabité, il est bien connu des populations des villages voisins.

6.4.2. Données archéologiques

Le *tata* de Samba Yaye épouse une forme ovale, avec une longueur de 43 m entre les bords les plus distants et une superficie d'environ 12 a (fig. 6.23). L'effondrement du mur a formé un agrégat qui s'étale sur environ 3 m de part et d'autre de la base du mur. Afin d'étudier le mur, nous avons implanté un carroyage de 12 m² (4 m × 3 m)

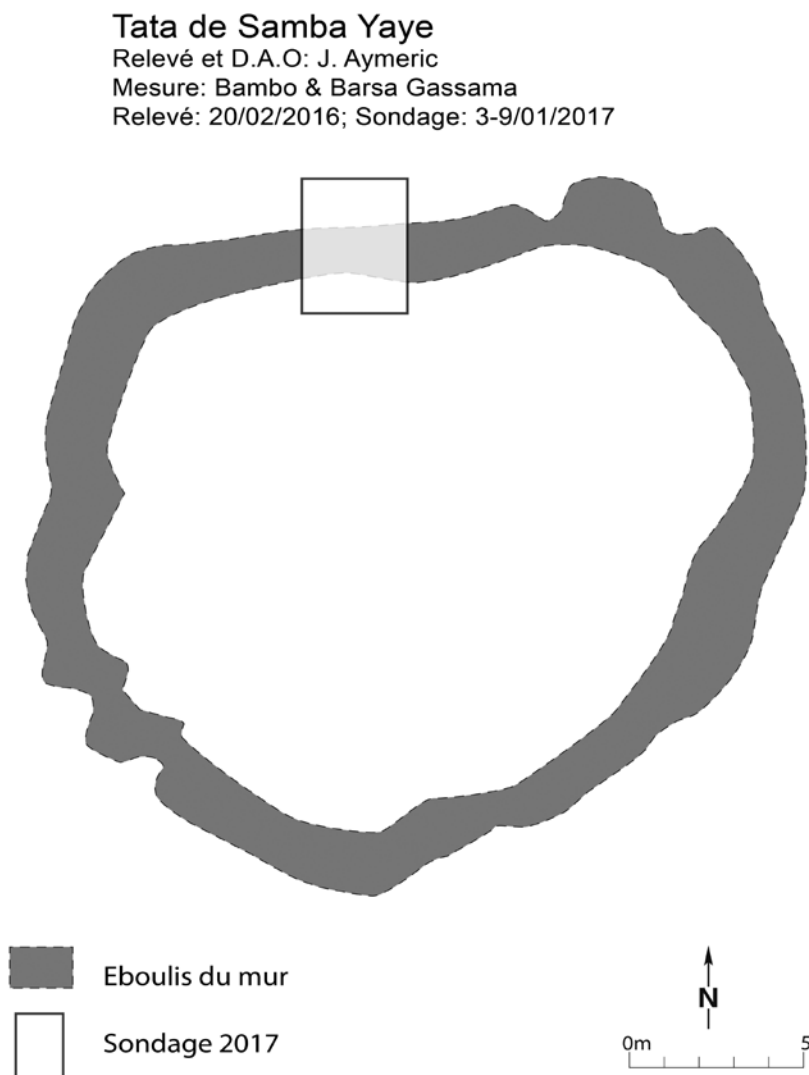


Figure 6.23. Samba Yaye, relevé de l'éboulis de la muraille.